



*Conseil communal du 29/04/2026*

## **Réponse à l'interpellation n°20 :**

**« Mise en valeur de la “Semaine Saint-Josse à l'heure des questions de droits et de genres” ; Interpellation introduite par Mme LOUKILI Nouhayla, Conseillère communale LB. - report du 25/03/2026 »** (ordre du jour)

Madame la Conseillère,

Je vous remercie pour cette interpellation qui vient saluer des années d'engagement de la commune de Saint-Josse en vue de soutenir et développer des actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, en nous appuyant sur des initiatives structurantes telles que cette semaine thématique, ainsi que sur le travail constant des services communaux et des partenaires de terrain. S'agissant de la dernière édition, nous dressons une appréciation très positive du déroulement de l'édition 2026.

Je voudrais rapidement en rappeler l'essence:

Cette édition a été marquée par la mise à l'honneur des « Femmes actrices du changement 2026 », distinguant des personnalités dont l'engagement contribue activement à la défense des droits des femmes et à l'égalité de genre.

La matinée inaugurale s'est articulée autour de plusieurs temps forts : une présentation des portraits des lauréates, un moment interactif sous forme de quiz favorisant la participation du public, ainsi que des interventions institutionnelles soulignant l'importance de poursuivre collectivement ces actions.

Parmi les personnes distinguées, nous retrouvons :

- Nadine Plateau, pour son engagement de longue date en faveur des droits des femmes et son rôle dans la création de la Maison des Femmes à Saint-Josse ;
- Nuran Çiçekçiler, pour son travail d'accompagnement des femmes victimes de violences et sa contribution à la co-fondation de la Maison Rue Verte ;
- Fery Malek-Madani, pour son engagement artistique et culturel en faveur des libertés et de l'expression des femmes, notamment à travers le cinéma ;
- Sabiha El Youssfi, pour son action dans les domaines éducatif et culturel, favorisant l'émancipation, le dialogue interculturel et l'égalité.

Cette édition veut montrer l'importance de valoriser les figures locales, en soulignant que les avancées en matière d'égalité reposent sur des actions concrètes menées au quotidien par des acteurs de terrain.

Tout au long du mois, une programmation plus large est proposée en collaboration avec différents partenaires. Celle-ci comprend notamment des ateliers, des ciné-débats, des animations et des formations, mobilisant un public nombreux et engagé. Le point d'orgue a également été le superbe concert du chœur Cassandra la Monnaie à la Maison communale le 20 mars.

S'agissant de l'évaluation, cette dernière repose notamment sur :

- la richesse et la diversité de la programmation, articulant des actions de sensibilisation, d'information et de formation à destination de publics variés ;
- la capacité de l'événement à toucher ses publics cibles, dans une logique de proximité et d'accessibilité ;
- la dynamique particulière du mois de mars, qui constitue un temps fort en matière de mobilisation autour des droits des femmes et de l'égalité de genre.

L'accueil réservé par les habitant.e.s a, une nouvelle fois, été globalement très favorable, confirmant l'intérêt et l'adhésion du public à ce type d'initiatives.

Cette semaine contribue ainsi à renforcer une dynamique locale positive, propice aux échanges, à la sensibilisation et à l'engagement citoyen.

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette édition :

- la nécessité de s'inscrire dans une logique de continuité, en consolidant les actions existantes qui ont démontré leur pertinence ;
- l'importance d'une adaptation constante aux évolutions des enjeux, les questions de genre et de droits constituant une matière en perpétuelle évolution ;
- le besoin de rester attentif aux réalités du terrain, afin d'ajuster les actions aux problématiques rencontrées par les habitant.e.s et les publics concernés.

Ces éléments invitent à poursuivre une approche souple, évolutive et ancrée dans les besoins locaux.

Nous tenons à souligner que cette dynamique ne se limite pas au seul mois de mars. En effet, le Collège veille à déployer, tout au long de l'année :

- des actions ponctuelles de sensibilisation et de prévention,
- des projets ciblés en lien avec les droits des femmes et la lutte contre les violences, ainsi que des initiatives adaptées aux différents publics du territoire.

Le mois de mars constitue dès lors un temps de concentration et de visibilité accrue, venant renforcer un travail de fond mené de manière continue.

Pour les prochaines éditions, le Collège envisage de :

- poursuivre la dynamique engagée, en s'appuyant sur les acquis des éditions précédentes ;
- maintenir une exigence d'amélioration continue, tant dans les contenus que dans les formats proposés ;
- intégrer les évolutions sociétales et les besoins émergents, afin de garantir la pertinence des actions ; tout en restant fidèle aux fondements de cette initiative, construits au fil des douze dernières années.

En conclusion, plus de 300 personnes, habitant.e.s, enfants, adultes et professionnel.le.s, ont bénéficié de ces actions.

À cet égard, nous réaffirmons notre engagement à soutenir et à développer des actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, en nous appuyant sur des initiatives structurantes telles que cette semaine thématique, ainsi que sur le travail constant des services communaux et des partenaires de terrain.